



Pour une école qui fait grandir.

Monsieur l'Inspecteur d'académie.

Depuis la fin de l'année scolaire dernière et particulièrement depuis la rentrée, notamment le 19 octobre et le 20 novembre, les enseignants des écoles et les parents, sont fortement mobilisés. Ils seront encore très nombreux en grève jeudi 29 janvier pour exiger un autre budget qui permette de faire face à la hausse des effectifs et à la transformation de l'école qui favorise la réussite de tous les élèves ; pour le maintien et l'organisation des postes des RASED et des dispositifs spécialisés d'aides aux élèves en difficulté, le développement de la maternelle, la formation initiale et continue des enseignants des écoles et le rôle des PEMF, la revalorisation du métier d'enseignant , mais aussi pour la mise en place d'un véritable dialogue social et le respect des droits syndicaux.

Ces mobilisations prennent une justification supplémentaire dans un contexte de crise économique et sociale et de plan dit de relance. Le plan de suppression de 13 500 emplois dans l'éducation nationale doit être gelé notamment pour donner à l'école les moyens favorisant la réussite de tous les élèves. Les 3 000 postes RASED supprimés au budget 2009 doivent au contraire être maintenus. En Eure-et-Loir cela se traduit par 4 suppressions de postes pour 419 élèves supplémentaires.

La réforme du recrutement est précipitée. Nous demandons son report et le maintien du nombre de places au concours. Le rôle des PEMF doit rester un élément essentiel de la formation des enseignants. La formation continue des enseignants doit être développée.

L'ensemble des réformes engagées a été marqué par l'absence de dialogue social (programmes, aide personnalisée, évaluations, mouvement des personnels...). Elles se mettent en œuvre contre l'avis des personnels qui l'exprime via leurs organisations représentatives. À l'issue de cette CAPD, un groupe de travail est prévu afin d'« échanger » sur les règles du mouvement départemental et la préparation de la circulaire qui les régissent. Nous avons émis de nombreuses réserves et remarques, de façon unitaire. Malgré cela, le projet qui nous est soumis, reste très éloigné du relevé de conclusion commun des délégués du personnel donc de ce que souhaitent nos collègues. La transparence des opérations, l'équité entre les collègues et le paritarisme sont remis en cause. En bout de course ce sont les écoles et donc les élèves qui travailleront dans de moins bonnes conditions.

Enfin, la baisse du pouvoir d'achat affecte particulièrement les enseignants du premier degré qui, dans leur grande majorité, ne sont pas concernés par les mesures salariales du gouvernement et sont victimes comme tous les fonctionnaires de la faiblesse de la progression de la valeur du point d'indice. Notre métier doit être revalorisé. Cela passe par des mesures générales et non par des primes données en aumône à quelques-uns.

C'est sur l'ensemble de ces questions que nous demandons que de réelles négociations soient ouvertes à tous les échelons ; un certain nombre de points ne relèvent pas de la compétence de cette instance paritaire, dont nous craignons fort qu'elle ne devienne qu'une chambre d'enregistrement des décisions administratives. Aller dans ce sens, c'est remettre en cause le paritarisme et nier les résultats des dernières élections professionnelles qui ont pourtant montré l'attachement des personnels à leur représentation et la confiance qu'ils avaient dans les délégués du personnel.

Ensemble, agissons pour grandir l'école !

